

121. *Ayañ tsoo*, “l'*ayañ* du rite *tsoo*”

*Utilisation rituelle:* dans la phase finale du rite *tsoo*, le *tsig tsoo* ou juge de ce rite joint aux principaux membres de la famille concernée par ce rituel plantent derrière la maison du chef de cette famille un *ayañ* dit du *tsoo*. Dans un rite observé chez les Evuzok, l'*ayañ* qui avait été planté au moment de sa célébration, fut transplanté quelques années plus tard dans l'emplacement du nouveau village que la famille dut construire ailleurs pour mieux effacer la souillure du *tsoo*.

*Références bibliographiques.* TSALA, 1958: p. 96; MALLART, MRAC : Vol. I.